

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION PRONONCÉE PAR
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DU DÉVOILEMENT DU PORTRAIT
DU TRÈS HONORABLE JEAN CHRÉTIEN
OTTAWA
LE 25 MAI 2010**

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Honorables sénateurs et députés de la Chambre des communes,
Notre invité d'honneur, le très honorable Jean Chrétien,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Sénat du Canada et en celui des honorables sénatrices et sénateurs, j'aimerais offrir nos sincères félicitations au 20^e premier ministre du Canada, le très honorable Jean Chrétien, à l'occasion du dévoilement de son portrait officiel. Les Canadiens d'un océan à l'autre saluent ses 36 années de service parlementaire. Le dévouement dont il a fait preuve à l'égard de son pays tout au long de sa longue et fructueuse carrière est tout simplement remarquable.

Des occasions comme celle qui nous réunit aujourd'hui font jaillir de nombreux souvenirs. Certains se rappelleront que Jean Chrétien était le ministre de la Justice au moment du rapatriement de la Constitution du Canada. À l'époque, j'étais commissaire aux droits de la personne au Nouveau-Brunswick et je participais, en compagnie de Richard Hatfield, à des réunions fédérales-provinciales-territoriales. C'est à cette occasion que j'ai rencontré Jean Chrétien pour la première fois. Nous étions, avec le premier ministre Davis de l'Ontario, d'ardents partisans de l'enchâssement d'une Charte des droits et libertés dans la Constitution, ce qui nous a menés à collaborer étroitement avec M. Chrétien. Il était donc tout à fait indiqué qu'en ce 17 avril 1982, il soit présent lorsque Sa Majesté la reine Elizabeth II, assise à une table installée sur la tribune aménagée à l'extérieur de l'édifice du Centre, saisit la plume pour signer la proclamation royale.

Le registraire général appose sa signature à l'endroit prévu, et le premier ministre Trudeau fait de même, en signant au-dessus du titre « Premier ministre du Canada ». Après quoi, il invite Jean Chrétien à apposer sa signature lui aussi. Aucun espace n'est toutefois prévu pour le ministre de la Justice, mais il se montre à la hauteur de la situation et s'avance avec assurance pour signer juste en dessous de la signature de Sa Majesté.

Ce geste n'était pas du tout prévu, mais je doute qu'ils aient été nombreux à se rendre compte qu'il ne faisait pas partie du programme. Sa Majesté la reine appose sa signature, d'autres l'imitent, et tout semble se dérouler comme prévu.

On peut tirer certaines conclusions de ces événements, mais un message clair en est ressorti : quand un premier ministre suggère que quelque chose soit fait, les gens écoutent. Et il semble que ce message a été bien compris par celui qui allait devenir le 20^e premier ministre du Canada.

J'ai récemment eu la chance de montrer à M. Chrétien cette même « table de la Constitution », qui se trouve dans les appartements du Président du Sénat et sur laquelle est posée une réplique de la proclamation royale. M. Chrétien m'a alors parlé de la tache d'encre qui s'est répandue lorsque le bec de la plume s'est brisé alors qu'il apposait sa signature sur ce parchemin historique. Je lui laisse le soin de vous dire qui a brisé la plume et de vous raconter ce qui a été dit et ce qui ne l'a pas été. J'ajouterai toutefois qu'on pouvait voir la reine sourire sur les photos et lors de la télédiffusion de l'événement.

Transposer sur une toile toute la fougue dont a fait preuve Jean Chrétien en de si nombreuses occasions représente un défi de taille pour tout artiste. Dans ce cas-ci, c'est M. Christian Martin Nicholson, un compatriote du Nouveau-Brunswick, qui a accepté de relever ce défi.

Le talent, la passion et l'habileté de M. Nicholson suscitent l'attention et lui valent bien des éloges depuis l'époque où il apprenait son art à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Saint John. Plus tard, il a obtenu un baccalauréat en arts avec distinction du département des beaux-arts de l'Université Mount Allison, le premier honneur du genre décerné par ce département.

Le premier portrait peint par M. Nicholson fut celui de sa grand-mère. Bon nombre de ses toiles font maintenant partie de collections permanentes et privées d'un bout à l'autre du pays, ornant les murs d'universités et de salles de conférence, et même ceux de Rideau Hall, à quelques rues d'ici. Malgré une œuvre remarquable, qu'il continue d'enrichir, chacun de ses portraits témoigne de la même simplicité, de la même sensibilité et de la même émotion qui devaient l'habiter quand il a peint sa chère grand-mère.

Monsieur le Premier ministre, je ne serai donc pas surpris d'entendre, de la bouche de ceux qui admireront votre le portrait, qu'ils y reconnaissent le politicien astucieux à l'esprit vif, mais aussi l'homme alliant l'humilité et le bon sens des gens des petites villes, au raffinement et à la joie de vivre de la grande ville.

Les portraits de nos anciens premiers ministres ornent les couloirs des édifices parlementaires et rendent hommage à l'acharnement, au dévouement et à l'inspiration dont chacun d'eux a fait preuve dans le cadre de ses fonctions. Le portrait d'aujourd'hui n'est que le 20^e à être ajouté à cette collection, et je suis convaincu qu'il sera admiré autant pour son style que pour son sujet.